



N.B. Les mesures ont été prises sur le revêtement extérieur des structures concernées.

Ce plan fait partie intégrante du présent certificat de localisation et accompagne le rapport de l'arpenteur-géomètre soussigné portant les mêmes date et numéro de minute. Il ne peut être utilisé pour des fins autres que celles mentionnées au rapport ci-joint et toute copie doit être certifiée conforme pour prouver sa validité.

**LÉGENDE**

- POTEAU
- ▶ HAUBAN
- ⊕ LAMPADAIRE
- ⊙ HAIE
- x — CLÔTURE
- ⊙ BORNE FONTAINE
- ⊗ REPÈRE MÉDAILLON
- PUISARD
- ⊙ REGARD

DATE DU LEVÉ : 11 JUIN 2003

ÉCHELLE 1 : 300

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL

SAGUENAY, LE .....

.....  
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

LOTS : 3 180 603 ET 3 180 604

CADASTRE DU QUÉBEC

MUNICIPALITÉ : VILLE DE SAGUENAY (SECTEUR CHICOUTIMI)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE : CHICOUTIMI

SAGUENAY, LE 18 JUIN 2003

PRÉPARÉ PAR .....  
STÉPHANE BRASSARD  
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

MINUTE:  
DOSSIER: 03S500.CE1

